

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2021

Avis est par la présente donné aux contribuables de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, que le rôle de perception des taxes municipales, pour l'exercice 2021, est complété et déposé au bureau de la soussignée, situé au 561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Cependant, en raison de la pandémie liée à la Covid-19, nous vous demandons de vérifier l'ouverture du bureau municipal avant de vous déplacer.

Veuillez prendre note que les comptes de taxes seront dûment envoyés suite au présent avis.

Donné à Saint-Mathieu-du-Parc, ce 21 janvier 2021.



Valérie Bergeron, CPA, CA
Directrice générale et secrétaire-trésorière